

reçus, d'un précieux réconfort dans les tâches à venir. Toutes, en quittant au bout des cinq jours prévus, emportaient d'abondantes moissons. A l'unanimité, avant de se séparer, l'assemblée exprima le vœu de voir se renouveler le même bienfait en 1943. Le Comité directeur a promis d'y penser.

LE FOLGOAT. — Le grand Pardon de Notre-Dame. — Sous le signe des Prisonniers de guerre... Temps incomparable... 25, 35.000 pèlerins ? Qui les pourra dénombrer ?

Des centaines arrivent aux trains de Landerneau et de Brest. Beaucoup, beaucoup à pied, à bicyclette, surtout des jeunes, des Jacistes...

Ils viennent de loin : Saint-Pol, Morlaix, Plomodiern, Arzano, ... coiffes de Kerlouan, Guissény, Santec, Roscoff, Saint-Thégonnec, Guimiliau, Ils-de-Sein, Ouessant.

Moins d'hommes que de femmes : 300.000 prisonniers, le batage en retard.

Et voici le long cortège, du presbytère à la place : Croix et bannières de Lesneven, Ploudaniel, Trégarantec, Saint-Méen, Plouider, Plounéour-Trez, Brignogan, Goulven, Kerlouan, Guissény, Kernilis, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Le Drennec, Plouvien, Plabennec, Kersaint, Milizac, Saint-Pabu.

Service d'ordre assuré par MM. Maynier, Séveno et Dantee.

Le pardon est présidé par Mgr Roques, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, qu'entourent NN. SS. Duparc et Cogneau, MM. les Vicaires généraux et chanoines Groult de Rennes, Joncour, Messenger, Moënner, Perrot, Calvez, Le Goasguen, Boucher, Courtet, Coadou, Guéguen, Le Roux, et de nombreux prêtres.

Derrière les autorités religieuses, MM. Guillou, conseiller national, sous-Préfet de Brest, délégué de M. George, préfet du Finistère ; Hamon, sous-préfet de Morlaix ; Paul Simon, Trémintin ; Fernand Corre et Kerdrel ; Inizan, maire du Folgoat ; Jh. de Dieuleveult ; l'amiral Richard. etc...

La grand'messe est chantée par M. le chanoine Marcel Kerbrat, chevalier de la Légion d'honneur, commandant du 48^e R. I., directeur au Grand Séminaire. Diacre et sous-diacre, M. Dilasser et J. Guéguen.

Cérémonies liturgiques impeccables, haut-parleur (Merret), chant (MM. Pennanéac'h, Louarn), orgue (H. Gougay).

Après l'Evangile, M. le chanoine Favé, au verbe ferme et pénétrant, au breton pur et imagé, tient la foule suspendue à ses lèvres par un discours où, ayant dressé le bilan des méfaits causés par l'égoïsme de notre société moderne, il dit son espoir dans la jeunesse, et particulièrement dans cette jeunesse rurale qui de plus en plus nombreuse se groupe dans des cercles fervents et généreux. Il rappelle la nécessité du courage et même de l'héroïsme qui réclament toujours le devoir et quelquefois plus que le devoir. Et il cite l'exemple de son confrère l'abbé Cloche, directeur des Œuvres rurales de Rennes, son compagnon d'armes au 248^e R. I., qui prit la place d'un père de famille pour une mission périlleuse où il devait trouver la mort.

Au repas du presbytère, M. le Recteur remercia ses hôtes éminents : Mgr l'Archevêque de Rennes qui, tels autrefois les Ducs de Bretagne sitôt leur couronnement, est venu apporter ses hommages à N.-D. du Folgoat. Il dit l'exemple de la duchesse

Isabelle, laquelle dit la chronique, « tant aima les Bretons, qu'elle voulut finir ses jours parmi eux ». « Fasse aussi Notre-Dame, Monseigneur, que les gens de Bretagne vous témoignent tant d'égards que jamais ne vouliez les quitter. — « C'est juré, de tout cœur, répliqua aussitôt Mgr l'Archevêque.

M. le Recteur salue ensuite notre Evêque vénéré, Mgr Duparc, récemment promu Officier de la Légion d'honneur : « La belle citation, dit-il : Titres exceptionnels, grand Prêlat, s'est imposé à tous par sa haute valeur morale ». Léon et Cornouaille, Monseigneur, tous, prêtres et laïques, nous sommes fiers de vous, et heureux de vous offrir aujourd'hui nos plus vives et cordiales félicitations...

Puis il remercia le Sous-Préfet de Brest, le priant de transmettre à M. le Préfet du Finistère la reconnaissance de tout le peuple chrétien du Léon. M. le Préfet avait écrit en réponse à l'invitation de M. le Recteur : « Vous me voyez très touché de votre aimable invitation Je crains cependant de ne pouvoir m'y rendre personnellement : mais je délègue M. le Sous-Préfet de Brest pour me représenter officiellement à cette importante manifestation religieuse ».

Il eut enfin un mot du cœur pour Son Exc. Mgr Cogneau, jadis éminent professeur au Grand Séminaire, aujourd'hui l'honneur et la fierté du diocèse ; — pour MM. les Vicaires généraux, pour MM. les laïques présents, entre autres M. P. Simon, pour M. Kerbrat, glorieux soldat de la guerre 39-40, et M. Favé, l'animateur de la J. A. C...

Mgr Duparc, dans un toast délicat, remercia Mgr de Rennes, MM. les Sous-Préfets de Brest et de Morlaix, priant celui de Brest de transmettre à M. le Maréchal Pétain ses meilleurs vœux et ceux du diocèse de Quimper tout entier, d'heureuse et longue vie pour la prospérité et la rénovation de la France.

M. le Sous-Préfet de Brest, orateur disert et élégant, dit combien il était touché de l'accueil qui lui avait été fait en Bretagne.

Mgr de Rennes enfin, en une brillante improvisation, exprima à Mgr Duparc toute sa vénération et son respect, déclarant combien il était heureux d'être venu au Grand Pardon du Folgoat : « J'y reviendrai, dit-il, afin de jouir plus pleinement encore de ce spectacle incomparable de foi et de piété ».

Après-midi, le Chapelet expliqué par M. Caroff, recteur de Trégarantec.

Et c'est la procession solennelle autour de l'Esplanade, au chant du beau cantique : *Patronez dous ar Folgoat*, accompagné par la musique de M. Jean Guéguen, de Lesneven. Précédant les personnalités, sur un solide brancard, s'avance la statue de granit de la Vierge couronnée, portée sur les épaules des prisonniers libérés du canton de Lesneven : Morand, Le Page, F. Moal, Quéré, Huguen, Maurice, G. Uguen, Manac'h, Conq, Bodennec, Le Got, du Vergier, Le Bras, Le Saint, Habasque, Piriou, Jacq, Mohihan, Lossouarn, Ulvoas, etc, etc, et leur directeur Jean Baley.

A l'issue des vêpres, l'assistance écoute avec une religieuse attention l'éloquente et ardente allocution de Mgr l'Archevêque de Rennes, un orateur de grande classe, au verbe clair et sonore,